



Compte Rendu de la réunion du 17 juin 2019 du Conseil d'Administration de BONBADILOM Fougeré-Thorigny

Présent(e)s :

Mme Gwendoline BOURNONVILLE, Mme Hélène GRELLIER, Mme Nadège DE LAMBILLY, Mme Carole LE GALL, Mme Gaëlle MANDIN et Mme Mélanie AZURMENDI.

Excusé(e)s :

Mr Pierre CAMINADE

Ordre du jour :

1. Préparation de la réunion Equipe/CA
2. Préparation de groupes de travail
3. Ouverture pour l'école privée le vendredi 5 juillet
4. Chorum, la responsabilité personnelle associatif
5. Paprec
6. DLA
7. Projet Éducatif

Cette réunion a fait suite à l'élection du nouveau bureau, Cf PV du 17.06.2019. Elle a donc lieu à l'ALSH de Fougeré et elle a débuté à 20h30.

1. Préparation de la réunion Equipe/CA

Le CA a une réunion le lendemain matin avec l'équipe d'animation. Voici la trame de cette réunion :

- présentation du nouveau CA élu en AG le 24/05/2019
- composition du bureau suite à la réunion du 17/06/2019
- réaffirmation du projet associatif
- fonctionnement actuel du CA
- fonctionnement du CA dans un futur proche suite aux groupes de travail
- informations diverses

Chaque point a été discuté ensemble

Pour les détails voir le CR du 18/06/2019

2. Préparation des groupes de travail

1er groupe de travail : Règlement Intérieur destiné aux Salariés (RIS)

Qui ? Tous les salariés et le CA

En partant du RIS déjà existant de l'ancienne association Groupement Famille Rurales, nous proposons aux salariés de retravailler dessus. Par la suite nous le reverrons tous ensemble. Une fois validé, chaque salarié devra le signer et l'appliquer.

2ème groupe de travail : Les fiches de postes

Qui ? Tous les salariés (en fonction des postes) et le CA

En partant des fiches de postes proposées par Les Francas, nous proposons que chaque salarié puisse la faire évoluer en fonction de l'organisation propre de cet ALSH.

Les fiches de postes sont :

- animateur : nous partons du principe que tout le monde est animateur
- BAFD
- Direction : 2 postes, qui fait quoi ? Répartition des missions
- Le poste de "directeur coordinateur"

Quelque soit le poste qu'une personne occupe, nous souhaitons que toutes les missions soient en doublon afin d'assurer une continuité de service malgré l'absence d'une personne. Nous souhaitons refaire une réunion mi-septembre afin de le mettre en place pour le 1er janvier. Les fiches de poste incluront des changements d'organisation interne et donc d'emploi du temps.

3ème groupe de travail : La répartition des tâches liées à la comptabilité

Qui ? Les directrices, les présidentes et les trésorrières

Le but est de redonner les missions actuellement faites par le bureau, aux directrices. En effet, le bureau a dû reprendre certaines missions comptables suite aux différents arrêts de

travail. Le bureau doit cependant avoir un regard sur toute la comptabilité et tout ne sera pas fait par les directrices. Donc qui fait quoi ? trésorerie, résultat comptable, prévisionnel, salaire...

4ème groupe de travail : La gestion de ressources humaines

Qui ? Les directrices, les présidentes

Comme pour la comptabilité, certaines missions ont été reprises par le bureau suite aux arrêts de travaux. Maintenant, les directrices doivent les reprendre mais elles ne peuvent et ne doivent pas tout faire. Qui fait quoi ? compte d'heure, fiche d'heure à signer, suivi des congés payés, entretien d'embauche, entretien individuel... Le tout en prenant en compte les obligations légales.

3. Ouverture pour l'école privée le vendredi 5 juillet

Mr Travaillé, directeur de l'école privée Fougeré-Thorigny, nous a fait part de l'arrêt des cours le jeudi 4 juillet. Il nous a donc posé la question de l'ouverture ou non de l'ALSH le vendredi 5 juillet.

Après s'être renseigné auprès de la DDCS, nous pouvons ouvrir. Nous avons donc fait un sondage auprès des parents pour connaître l'éventuel effectif d'enfants. Nous avons à ce jour 9 enfants potentiels.

Nous prenons donc la décision d'ouvrir :

- sous réserve de 8 enfants inscrits (comme indiqué dans le règlement intérieur)
- pas de minibus entre Thorigny et Fougeré. Par contre Thorigny sera bien ouvert pour les enfants de l'école publique
- repas du midi à voir entre un pique-nique et un service à la cantine de Fougeré avec les enfants de l'école publique (en leur reversant le prix du repas)

4. Chorum, la responsabilité personnelle associatif

Nous avons souscrit à Mutex-Chorum. Ce dernier nous propose un contrat "Responsabilité Personnel Associatif". Celui-ci permettrait de couvrir les employeurs en cas de problème. Nous allons nous renseigner quand à l'utilité ou non de ce contrat.

5. Paprec

Suite aux élections européennes, la mairie de Thorigny a bien voulu nous donner les restes de papier. Merci à elle.

Nous continuons la collecte avec nos fournisseurs habituels pour une benne début 2020.

6. DLA

DLA = Dispositif Local d'Accompagnement.

Ce dispositif permet à un organisme extérieur de faire un "audit" sur l'ALSH. Il est entièrement pris en charge par l'Europe, la région et le département. Nous en avons fait la demande fin 2018. Le CEAS (Centre d'Etudes et d'Action Sociale) via Mme GAUDIN Estelle (consultante junior) et Mme PROUTEAU Camille (coordinatrice consultante) nous fait une proposition de travail avec plusieurs organismes. Nous demandons plus d'information quand à leur choix. Au final la solution retenue est de travailler avec 2 organismes : Accorconseil et Les Francas. Nous en attendons beaucoup, afin d'optimiser l'ALSH temps humainement que financièrement. Suite à leur étude, des changements seront envisagés.

7. Projet Éducatif

Suite à différents changements d'organisation il faut modifier quelques lignes sur le projet éducatif. Suite au DLA, nous pensons que d'autres points seront à modifier. Nous le mettrons à jour à ce moment là et nous le laisserons à disposition des parents comme actuellement.

La réunion s'est terminée à 23h15. Nous remercions les nouveaux membres du CA pour leur implication.